



**CR commission - 4 avril 2018**

Animateurs : François ARBELLOT, Yvonne BOUVET, Alain OLLIVIER

**OBJECTIFS** : Identifier les activités liées à la filière Algues dans le Pays de Brest.

**1/ Rencontre avec Erwan BUREL, Pays de Brest**

Voir diaporama associé : [Cluster Algues Pays de Brest 4 avril 2018](#)

Mise en place d'un cluster « Algues » (Breizh'alg) pour structurer la filière algues en Bretagne. A l'issue d'une étude réalisée par la CCI en 2014/2015, qui a permis de recenser les potentialités et les avis et envies des acteurs de la filière, surtout des entreprises de transformation, il est apparu nécessaire d'œuvrer collectivement pour booster la filière.

En Pays de Brest, l'algue c'est :

- 600 ETP en 2014 (32 bateaux, 330 récoltants de rive (dont 300 TESA), 2 algoculteurs, 450 emplois dans la transformation).
- 72500 tonnes produites, sur une biomasse importante mais avec des aléas de production d'une année à l'autre.
- Une excellence de la recherche en biologie marine
- Des entreprises dynamiques (il existe un rapport d'Amure sur l'emploi dans la filière algue, ce qui intéresse bcp la profession pour avoir des indicateurs de suivi)
- Une grande variété d'application, notamment dans le secteur de la transformation.

Le cluster est porté par Patrick Leclerc, VP du Pays de Brest en charge de l'économie. Le but est de trouver/encadrer/concentrer les moyens de développement économique de la filière algues en Bretagne.

**Trois défis à relever :**

- Recherche et développement et surtout transfert vers l'industrie
- Gestion de la ressource
- Mise en réseau des acteurs

Le cluster se compose d'un comité de pilotage, plus un animateur de cluster portée par le Technopole BI et la CCI pour mettre en œuvre les actions.

**Défi 1** : Recherche, développement et transfert. S'appuyer sur l'existant, en lien avec le dvt du Campus mondial de la Mer :

- Veille scientifique et vulgarisation (algorithme, CEVA)
- Quelle offre de service pour les entreprises ?
- Dvt d'offres de formations continue, à tous les niveaux, du Bac au doctorat

**Défi 2** : Récolte/ Culture/Approvisionnement : la gestion des ressources

- Accompagner l'algoculture
- Gestion de l'approvisionnement en algues de rives (consolider les récoltes, en fonction de la diversité des algues et de la diversité de la demande)

- Comment créer un lien pérenne entre les récoltants et les acheteurs en algues de rive ? Multitudes d'espèces, d'acheteurs, de vendeurs, d'entreprise, avec des volumes très différents

→ **Besoin de structurer la filière**

- Assurer une meilleure valorisation de la matière première, (stabilisation de la matière, séchage) et aussi par l'image des sites de récolte.
- **Gestion de la pêche et de la biomasse** : il faut garder une bonne image de l'algue, et donc ne pas surexploiter. Les limites sont connues notamment pour les macro-algues (type hyperboréa et ses zones d'habitats particuliers). Attention le réchauffement de l'eau peut avoir des conséquences dramatiques, notamment sur le champ d'algues de Molène (existence d'un front thermique protégeant actuellement le plateau de Molène des eaux chaudes), c'est un écosystème très fragile (si eau à plus de 16°C, il n'y aura plus d'hyperboréa et cela peut être un vrai changement pour les 350 espèces d'algues de rive... on a déjà une diminution de la production d'algues rouges). Une 30aine d'espèces sont actuellement travaillées par les industriels
- Même chose pour l'eutrophisation et la prolifération d'algues vertes qui prennent la place des autres... Les nouvelles algues contiennent moins de matières actives (alginates). S'il existe d'autres zones de production (Chili), il n'y a pour l'instant pas d'intérêt économique à aller s'approvisionner là-bas.
- Le produit industriel (alginate) est exporté à 90% pour l'agro-alimentaire essentiellement (E401 E402 E407... production de milliers de tonnes pour avoir un peu)
- Les algues utilisées en cosmétiques ou pharmacie sont les plus pourvoyeuses en emplois avec très peu d'algues (avec 10 kg, on fait beaucoup de pots de crème de soins)

→ **Effet « image » de l'algue indispensable !**

**Défi 3 : Mise en réseau des acteurs de la filière.**

- Besoin d'interconnaissances des acteurs, autour de collaboration, de synergie, pour permettre le développement de l'emploi.
- Beaucoup de métiers en tension : difficulté à recruter des ouvriers qualifiés (pour le conditionnement), et des techniciens (BTS maintenance industrielle),...alors qu'on croule sous les diplômés en biologie ou en chimie.
  - **Besoin d'une filière de formation courte pour les récoltants et les usines**
- Mettre en œuvre une gouvernance locale et une animation du réseau.

**Les enjeux transversaux :**

- Peser sur le cadre normatif et réglementaire
- Développer l'analyse et le suivi de la biomasse

**2/ Rencontre avec Alain MADEC, Président de la Chambre syndicale des algues et végétaux marins**

La Chambre Syndicale des Algues et des Végétaux Marins (<http://chambre-syndicale-algues.org/?Accueil>), organisation professionnelle, regroupe les entreprises de valorisation et de transformation des algues et plantes de bord de mer. Elles les achètent auprès des récoltants, les récoltent ou les cultivent elles-mêmes. Le rôle de la Chambre est de veiller aux intérêts professionnels de ses membres, de représenter la profession au sein des structures officielles liées à son

activité, de faciliter les rapports entre ses membres et leurs relations avec l'administration. L'ensemble de ces entreprises est principalement localisé en Bretagne.

Les transformateurs manquent de ressources, de récoltants, surtout pour les algues industrielles, car les récoltants de rive vont plutôt vers l'algue alimentaire, et que la récolte est saisonnière, donc qu'il est difficile de stabiliser les récoltants... il y a de moins en moins de récoltants.

Pour récolter, la licence de pêche est obligatoire (33 licences actuellement) et peut coûter chère, augmentant la pression sur la ressource dans certaines zones (les plus accessibles) et négligeant des espaces et des espèces plus intéressantes pour les industriels. Il faut donc réglementer et surveiller les prélèvements. Molène est ainsi très sous-exploitée, car il y a besoin d'un bateau professionnel pour s'y rendre... et ça coute ! (A molène, 0,45kg en frais/jour alors que 60 à 80 t/jour/bateau en hyperboréa en hiver)

Il convient d'être attentif à la qualité des produits, et donc de l'eau, notamment si on souhaitait une appellation « algues bio ».

- Il n'y a pas aujourd'hui de filière algues
- Le marché est très désorganisé (besoin d'une criée de l'algue ?)